



MAIRIE DE NANTERRE

Direction des Affaires juridiques des
Assemblées et de la Commande publique

ACTE RENDU EXECUTOIRE

Après transmission en Préfecture des Hauts-de-Seine

Le : 20 OCT. 2023

et publication ~~ou notification~~ le : 20 OCT. 2023

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

092-219200508-20231020-AR2023-186-AI

Accusé certifié exécutoire

AR2023-186

Réception par le préfet : 20/10/2023

Objet : Désignation des mandataires secondaires pour réaliser des opérations de gestion sur la ligne de trésorerie de la société générale

LE MAIRE

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération n° DEL2023-165 du Conseil municipal du 19 octobre 2023,

Vu la délibération n° DEL2022-145 du Conseil municipal du 21 novembre 2022,

Vu la décision n°DEC2023-27 du 21 mars 2023,

Vu l'arrêté n° 2023-32 du 18 avril 2023 portant désignation des mandataires secondaires pour réaliser des opérations de gestion sur la ligne de trésorerie de la société générale ,

Considérant l'élection de Monsieur Raphaël ADAM en tant que maire de Nanterre le 19 octobre 2023,

Considérant la nécessité d'opérer au quotidien des opérations de gestion sur la ligne de trésorerie et de renouveler la délégation prévue à cet effet,

ARRETE

Article 1 : Il est autorisé aux mandataires secondaires désignés ci-dessous de signer les demandes de tirages ou de remboursements de la ligne de trésorerie contractée auprès de la société générale jusqu'au 21 mars 2024 :

Sofia KEBAILI en qualité de directrice des finances,

Marina CASTELLIER en qualité de responsable de l'analyse financière et du contrôle de gestion,

Nathalie IOPPI en qualité de responsable du service budget et modernisation de fonction financière,

Salem DJARI en qualité de responsable du service dépenses,

Georges MENDY en qualité de responsable du service recettes.

Article 2 : La présente délégation est donnée sous la responsabilité et la surveillance de Monsieur le Maire. Elle prendra fin au cas où celle-ci serait retirée ainsi qu'au cas où les délégataires viendraient à cesser leurs fonctions.

Nanterre, le 20 octobre 2023



Le Maire de Nanterre

Raphaël ADAM